

---

Adresse de la société populaire d'Auffay (Seine-Inférieure) qui applaudit à la chute du fanatisme et à la destruction de l'athéisme, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire d'Auffay (Seine-Inférieure) qui applaudit à la chute du fanatisme et à la destruction de l'athéisme, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 597-598;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24586\\_t1\\_0597\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24586_t1_0597_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

**Lachouage, qu'ils ont chanté. Ce comité annonce l'envoi de deux barriques remplies de galons d'or et d'argent. La barrique de galons en or pèse 305 livres et l'autre 252 livres.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique et à la commission des revenus nationaux (1).**

## 4

**La société populaire de Briançon, département des Hautes-Alpes, annonce qu'elle vient d'armer, monter et équiper un cavalier jacobin qu'elle offre à la patrie, qu'elle vient de célébrer la fête du peuple français le jour de la dernière décade, que les habitans du district y sont arrivés en foule, que le représentant du peuple Albitte y a prononcé un discours plein d'énergie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

*[La Sté Popul. de Briançon à la Conv., s.d.] (3)*

La Société populaire de Briançon, toujours zélée de patriotisme, vient d'armer et équiper un cavalier jacobin; elle vous l'offre, dans l'espérance qu'il combattra en Montagnard des hautes-alpes.

La fête du Peuple français a été célébrée avec allégresse le jour de la Décade dernière. Les habitans de tout le District avoient été invités de venir fraterniser et ils sont arrivés en foule.

La moralité que présentait cette fête a fait une grande sensation sur les esprits et les cœurs. Le groupe qui représentait le peuple français étoit composé d'un citoyen et d'une citoyenne de chaque profession et de chaque âge; on a rendu hommage à la vieillesse; à l'Union conjugale et à toutes les Vertus civiles et militaires; on y voyoit le Représentant du peuple, et le laboureur; le général et le soldat; on entendoit des chants d'allégresse accompagnée d'une musique guerrière qui donnait à cette fête le caractère allégorique d'un peuple belliqueux qui habite au milieu des neiges et des glaces, mais qui brûle d'amour pour la Libertée.

après que l'agent National eut fait la lecture de la Loi bienfaisante, qui va au devant des besoins du citoyen peu aisé, pour le faire jouir en paix des douceurs de la Révolution, l'atendrissement a été suivie d'une nouvelle émotion causée par un discours énergique du Représentant du Peuple albitte, sur les travaux du peuple français, qui a secoué le joug de la tyrannie et des préjugés, et annéanti un faction sellérate qui creusoit sous ses pas le gouffre de l'athéisme; albitte a peint la Divinité telle qu'elle est; Telle que nous la sentons.

Le discours du Citoyen Bonnot qui vient d'être élu maire pour la réorganisation des autorités constituées a aussi reçu des vifs applaudissemens.

Le Peuple s'est réuni ensuite pour former un banquet fraternel sous des ombrages au bord de la Durance; on a porté des saulées à la République; à

(1) P.V., XLII, 321.

(2) P.V., XLII, 232.

(3) C 314, pl. 1257, p. 2.

la convention Nationale; au Représentant Laporte en voyage pour le service de l'assemblée, et la fête s'est terminée par des chants et des danses, où tous les âges des deux sexes présentoient un nouveau tableau de la modestie des grâces sans-culotides et du bonheur du peuple français.

Les membres composans le c. de correspondance.

JOUVE, J. a. RABY, BONNOT fils, GERALDA [et une signature illisible].

## 5

**La société populaire de Castel (1), département du Bec-d'Ambès, témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance sur le sublime décret qui terrasse l'athéisme, en proclamant l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame; lui communique le détail de la fête qui a été célébrée dans sa commune le 20 prairial, l'invite à rester à son poste, jusqu'à ce que la massue nationale ait abattu toutes les têtes des conspirateurs, et lui annonce qu'elle s'occupe de la fabrication du salpêtre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).**

## 6

**L'agent national du district du Dorat, département de la Haute-Vienne, adresse à la Convention nationale un extrait des registres de la municipalité de Lussac-la-Patrie, qui constate que les citoyens Jean-Charles Pontécoulant et Léonard-Gabriel Gigaud, de ladite commune, ont fait don à la République, quoique peu fortunés, le premier de son office de notaire, montant à la somme de 1 500 liv.; et le second de son office d'huissier, montant à 529 liv. un s.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).**

## 7

**La société populaire d'Auffay, département de la Seine-inférieure, applaudit à la chute du fanatisme et à la destruction de l'athéisme. Elle invite la Convention à rester à son poste, et annonce que ses concitoyens, pauvres pour la plupart, ne couvrent pas la patrie d'offrandes considérables; mais qu'ils font de la charpie et des compresses pour nos défenseurs blessés, et qu'ils soulagent du peu qu'ils possèdent leurs frères indigens.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (4).**

(1) Castel-Marat, ci-dev<sup>t</sup> Castelmoren (?).

(2) P.V., XLII, 232.

(3) P.V., XLII, 232.

(4) P.V., XLII, 233.

[*Les vrais Sans-culottes d'auffay à la conv. : à auffay, en la séance de la Sté des Sans-culottes, ce 20 mess. II*] (1).

Législateurs,

Le monstre hideux du fanatisme avoit trop long-tems souillé la france de ses forfaits; c'étoit surtout sur le crédule habitant des chaumierres qu'il avoit exercé son empire. la vérité dont vous avez rétabli tout l'ascendant a pénétré jusqu'au fond des campagnes; elle a *abbatu* le throne de cette vieille idole, et les bons campagnards sont tout honteux de lui avoir si long-tems sacrifié.

Les amis de la tyrannie ayant perdu dans la mort du fanatisme le plus ferme appuy de leur cause criminelle, espérant tirer parti de l'horreur universellement manifesté contre les momeries religieuses, formèrent le projet abominable de bannir de nos âmes l'idée de la providence et, par une doctrine corrompue, d'étouffer la république dans son berceau [;] le monstre de l'athéisme voulut dessécher nos cœurs par son souffle empesté.

Mais grâce à toi, montagne Sainte, grâce aux principes éternels qui t'ont toujours guidés, les modernes titans sont anéantis; la divinité a un throne paisible dans nos cœurs, et la république est assise sur des bases immortelles.

Continue, montagne tutélaire, tes glorieux travaux : détruis tous les ennemis de notre sublime révolution. Sans doute ta sévérité révolutionnaire excitera la calomnie des méchants : ils aiguiseront encore contre toi leur fer assassin...

mais le dieu qui sauva robespierre et collot sçaura bien empêcher qu'il soit porté atteinte aux ardents amis de l'humanité ! les hordes esclaves vaincues, la raison établissant partout son empire, les thrones de la tyrannie écroulés, voilà le fruit que les monstres coalisés retireront de leurs forfaits réunis.

pour nous, législateurs, soumis à vos sublimes décrets, nous donnons autant qu'il est en nous, l'exemple des vertus républicaines. pauvres pour la plupart, nous ne couvrons pas l'authel de la patrie d'offrandes considérables. faire de la charpie et des compresses pour nos deffenseurs blessés, soulager du peu que nous possédons nos frères indigents, c'est là la tâche que chacun de nous s'est imposé, et qu'il remplit avec zèle.

Depuis long-tems l'on ne reconnoît chez nous d'autres fêtes que les décades et celles consacrées aux victoires de la république. pour faire tout à fait oublier les dimanches, nous choisissons de préférence ces jours pour nous porter en masse sur les coteaux et les terrains en friche. Là, l'époux à côté de son épouse, la mère à côté de sa fille, arrachent au milieu des chants d'allégresse les genets et les fougères pour la fabrication du salin.

Quelques vieux fanatiques, quelques aristocrates atrabilaires distillent encore leur fiel sur ces actions républicaines. mais vous avez imprimé à l'esprit public un mouvement tel que tous les efforts ne pourront s'opposer à son essor; il surmontera tous les obstacles, et, sous peu, il n'existera, de toutes les factions liberticides, que le souvenir des maux qu'elles ont produits.

(1) C 314, pl. 1257, p. 2.

Vive la république.

BINET (*présid.*), BINET fils (*secrét.*), PINTET, LEMET, MAILLARD, TIEFFRAY, Abraham MARTINE, TREVET, GODEY, M. LAIR, FRANÇOIS, BAUDAR, f. BOOS, LICHAY, PAGOT pere, MARTINE, SAMSOHIN (?), DELACROIX, ADAM, BOUCHER pere, Pierre MARTINE, DESERT, AVISSE, ALLAIN, MAILLON, THUZIRE fils, charles BEGIN, HERON P.B., VILLARD fils, TOUZÉ, jean baptiste GERVAIS, joseph BENOIST, MALHARD Louis, JOUQUET, MAILLET, PORTIER, LEPIQUIER, j.c. MASSE, JACQUINET.

## 8

**Le comité de surveillance de la commune de Libremont (1), département des Vosges, annonce l'envoi d'une caisse contenant des effets d'or et d'argent trouvés sous des planches près le toit de la maison d'arrêt. Ces objets consistent dans 1 couvert d'argent, avec sa grande cuiller; 1 tabatière en écaille, avec 2 cercles d'or, et un portrait représentant un ci-devant noble, décoré d'une croix de Saint-Louis; 1 bracelet en or, du poids de 3 gros 1/2, avec un portrait de ci-devant; un cachet, du poids d'un gros 44 grains, dont la gravure représente une couronne et deux lions; 1 bague à rose garnie de 7 diamans : on a encore trouvé une aune de drap bleu, qui a été déposée dans le magasin de l'habillement militaire.**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

## 9

**La société populaire de Rochepierre (3), département du Jura, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, lui rappelle qu'à l'occasion de la mémorable journée du 31 mai, les fédéralistes tentèrent en vain de séduire les patriotes de ces contrées; et pour prouver qu'ils ont été invariablement attachés aux vrais principes, envoie le procès-verbal de la fête civique qu'ils célébrèrent le 10 août dernier. Elle annonce que les églises sont converties en temples de la Raison; que l'argenterie et les cloches sont au trésor public et aux fonderies nationales; que 3 ateliers de salpêtre sont en vigueur dans le canton de Saint-Laurent; et que la plupart des citoyens, voituriers par état, conduisent journellement mille chevaux chargés de comestibles pour les armées de la République, auxquelles ce canton seul a fourni 300 défenseurs et des dons en tous genres. Elle termine par inviter la Convention à rester à son poste.**

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (4).

(1) Ci-dev<sup>t</sup> Remiremont.

(2) P. V., XLII, 233.

(3) Ci-dev<sup>t</sup> St-Pierre.

(4) P. V., XLII, 234.